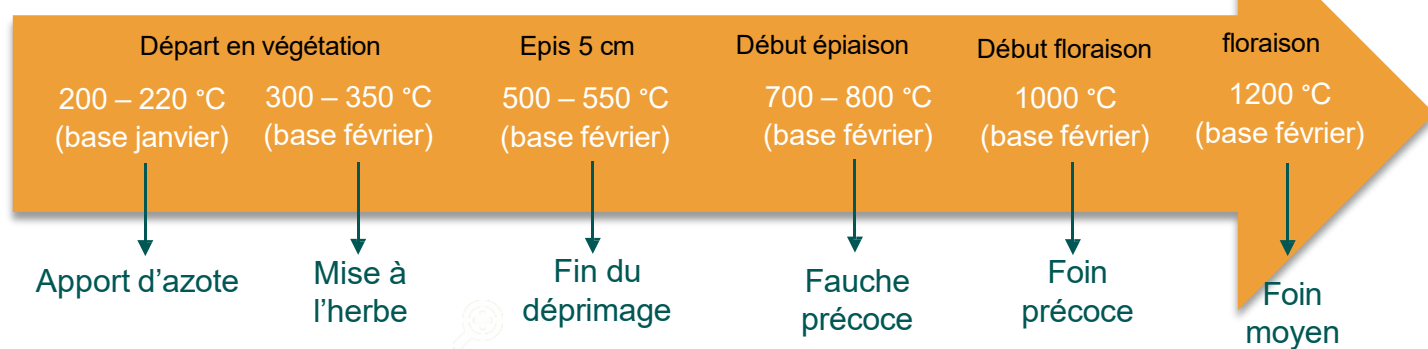


# POINT FOURRAGES

## 31 Calendrier fourrager



## Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

### Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers  
03 86 93 40 60  
[elevage@nievre.chambagri.fr](mailto:elevage@nievre.chambagri.fr)



**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec le soutien financier de :

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

## Agro – Météo

A de rares exceptions près, les 1200°C cumulés depuis le premier février sont maintenant atteints sur l'ensemble du département. Les graminées sont en fleurs et les fourrages récoltés perdent en valeur alimentaire. La météo instable limite l'avancée des chantiers de fenaison. Mieux vaut attendre le retour du beau temps pour reprendre les foin plutôt que de profiter d'un court créneau pour enrubanner : le surcoût de l'enrubannage ne se justifie qu'en présence d'un fourrage jeune, pour lequel on cherche à maximiser la valeur alimentaire. A cette période, l'enrubannage doit être réservé aux secondes coupes de prairies temporaires ou aux prairies permanentes ayant été déprimées en début de printemps.

Dans les parcelles pâturées, la pousse d'herbe est toujours à la peine. Si certains secteurs ont pu bénéficier de quelques précipitations qui permettent de redynamiser un peu la pousse, d'autres sont plus à la peine et la réintégration de parcelles fauchées précocement va permettre d'allonger le temps de retour et donc de repousse.



Si le sevrage des agneaux d'herbe a traditionnellement lieu à l'âge de 4 mois, celui-ci ne doit pas être systématique pour autant.

En cas d'agneaux déjà complémentés, le niveau de consommation des concentrés est un bon indicateur pour décider du moment du sevrage. Une consommation quotidienne inférieure à 500 g de concentrés par agneaux est signe d'une disponibilité en herbe de qualité suffisante pour satisfaire les besoins des agneaux. Les brebis peuvent alors être maintenues en lactation.

Dans le cas d'agneaux non complémentés, si la disponibilité en herbe de qualité est suffisante et que les brebis sont en bon état, la lactation peut être prolongée. Si la ressource en herbe est insuffisante ou de qualité médiocre (graminées épiées), le sevrage des agneaux est à prévoir.

**Si la consommation de concentrés avant sevrage est inférieure à 500 g/jour, la transition alimentaire doit durer environ un mois afin que le système digestif des agneaux s'habitue à son nouveau régime alimentaire. Le foin doit être le fourrage privilégié en début de transition car il se rapproche plus de l'herbe que la paille et sera ainsi mieux consommé par les agneaux.**

La finition des agneaux peut avoir lieu exclusivement en bergerie (ration sèche) ou bien au pré (avec ou sans complémentation). Pour une finition exclusivement au pâturage, les agneaux doivent pâturer une prairie riche en légumineuses, idéalement des repousses de prairies temporaires enrubannées ou ensilées au printemps. Ces repousses de fauche présentent également l'avantage d'être indemnes de parasites. La hauteur d'herbe d'entrée des animaux doit être comprise en 5 et 8 cm (herbe à hauteur du talon). Si l'herbe vient à manquer ou si le chargement est important (supérieur à 25 agneaux par hectare), un apport de concentrés est toutefois nécessaire.